



Communiqué de presse

Bâle, le 24 juin 2020

Bâle-Ville soutient le projet d'augmentation du capital de MCH Group SA

Le Grand Conseil du canton de Bâle-Ville a approuvé les propositions du Conseil d'État et de la Commission d'économie et des redevances (WAK) concernant une éventuelle augmentation de capital de MCH Group SA: le canton de Bâle-Ville renoncera à exercer son droit de souscription et le Conseil d'État est autorisé à convertir un prêt de 30 millions de CHF en capital social.

Cela permet au canton de Bâle-Ville de garantir qu'un nouvel investisseur pourra acquérir une part minoritaire significative en cas d'augmentation de capital. En même temps, il fait en sorte que les pouvoirs publics continueront de détenir plus de 33,3 % des actions, leur permettant ainsi d'empêcher toute modification des statuts.

La renonciation au droit de souscription et la conversion du prêt par le canton de Bâle-Ville sont des éléments importants de la transaction envisagée par MCH Group SA. Si les négociations avec des investisseurs potentiels peuvent être conclues avec succès, l'augmentation de capital et les changements structurels associés seront soumis aux actionnaires de MCH Group SA à une assemblée générale extraordinaire. L'issue des négociations est actuellement ouverte.

Contact pour les médias

MCH Group AG / Corporate Communications

Christian Jecker

+41 58 206 22 52

christian.jecker@mch-group.com

www.mch-group.com

**MCH Group
Global Live Marketing**

MCH Group AG
CH-4005 Basel
+41 58 200 20 20
info@mch-group.com
www.mch-group.com